

Norme homologuée, norme expérimentale et fascicule de documentation répondent à des besoins différents. Leurs procédures d'élaboration, d'approbation et de révision sont différentes.

Besoin	Prescription par les acteurs	Expérimentation/ Recommandation	Information
Type de document	NF	XP	FD
Description	Norme française homologuée (caractère normatif)	Norme expérimentale (caractère normatif)	Fascicule de documentation (caractère informatif)
Equivalent européen	EN	CEN/TS Technical Specification	CEN/TR Technical Report
Instance de suivi	Commission française de normalisation, comité technique ou sous-comité technique européen		
Processus d'approbation (niveau français)	Enquête probatoire et homologation	Enquête commission = consultation formelle de la commission française de normalisation	Enquête commission = consultation formelle de la commission française de normalisation
Processus d'approbation (niveau européen)	Enquête CEN puis vote formel <u>Ou</u> UAP = Unique Acceptance Procedure (procédure plus rapide regroupant enquête CEN et vote formel)	Pas d'enquête	Pas d'enquête
Durée usuelle de l'enquête ou de la consultation	5 mois (enquête CEN) + 2 mois (Vote Formel) Si UAP : 5 mois Enquête probatoire française : 2 mois	Consultation Commission Française : 1 mois	Consultation Commission Française : 1 mois
Objectifs de délai de production du document	1 à 3 ans	1 à 2 ans	1 an
Durée de vie avant revue	Pour EN : 5 ans Pour NF : 5 ans renouvelables	Pour CEN/TS : 3 ans renouvelables 1 fois Pour XP : généralement 2 à 3 ans, sinon 5 ans renouvelables	Pour CEN/TR : pas de limitation de durée Pour FD : 5 ans renouvelables

Fiche d'identité d'une norme

norme française		ISSN 0335-9931 NF EN 73 12 Décembre 2014 Indice de classement : X 41-572
		ICS : 71.100.50
Produits de préservation du bois — Épreuves de vieillissement accéléré des bois traités avant essais biologiques — Épreuve d'évaporation		
E : Wood preservatives — Accelerated ageing of treated wood prior to biological testing — Evaporative ageing procedure D : Holzschutzmittel — Beschleunigte Alterung von behandeltem Holz vor biologischen Prüfungen — Verdunstungsbeanspruchung		
Norme française homologuée par décision du Directeur Général d'AFNOR. Remplace la norme homologuée NF EN 73, de janvier 1988.		
Correspondance	La Norme européenne EN 73:2014 a le statut d'une norme française.	
Résumé	Le présent document décrit une méthode d'évaporation, applicable à des éprouvettes de bois préalablement traitées à l'aide d'un produit de préservation, en vue d'apprécier la perte éventuelle d'efficacité lorsque ces éprouvettes sont ultérieurement soumises à des essais biologiques.	
Descripteurs	Thésaurus International Technique : BOIS, PRODUIT DE PRÉSERVATION DU BOIS, PROTECTION CONTRE LES ORGANISMES, ESSAI DE VIEILLISSEMENT, ÉVAPORATION, SPECIMEN D'ESSAI.	
Modifications	Par rapport au document remplacé, les modifications suivantes ont été apportées : a) une introduction a été ajoutée ; b) des grilles ont été rajoutées au paragraphe 5.1 pour supporter les éprouvettes.	
Corrections		
Édité et diffusé par l'Association Française de Normalisation (AFNOR) — 11, rue Francis de Pressensé — 92571 La Plaine Saint-Denis Cedex Tél. : + 33 (0)1 41 62 80 00 — Fax : + 33 (0)1 49 17 90 00 — www.afnor.org		
© AFNOR — Tous droits réservés		

→ « NF EN » norme européenne reprise au niveau français
→ Date de publication en France

→ Titre français de la norme

→ Titre en anglais et en allemand (les deux autres langues officielles en normalisation)

→ Statut

→ Contenu et champ d'application de la norme

→ Mots clés

→ Historique de révision